

P R O G R A M M E

9 heures : Ouverture

Mme la Présidente de l'Université de Paris XI (Paris-Sud)
M. le Doyen de la Faculté Jean Monnet à Sceaux

9 heures 30-10 heures 10

- La responsabilité internationale de l'Etat au regard de la Convention européenne des droits de l'Homme à raison d'actes pris en vertu de ses obligations internationales
par Jean-Paul COSTA, Vice-Président de la Cour européenne des droits de l'Homme
- L'incidence de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme sur le fonctionnement de la Cour de Cassation
par Jean-Louis NADAL, Procureur Général près la Cour de Cassation

10 heures 10-10 heures 30 : Débats

10 heures 30-11 heures : Pause

11 heures-11 heures 30

Terrorisme et droits de l'Homme

L'affaire *Carlos* devant la Cour de Strasbourg : conditions de détention d'un terroriste
(arrêt *Ramirez-Sanchez* du 27 janvier 2005)
par Sandrine GIL, chef du Bureau des questions juridiques et du contentieux, SAEI, Ministère de la Justice

Les écoutes à l'aune du droit de la Convention

Écoutes et sonorisation dans les parloirs des prisons et autres lieux
(arrêts *Wisse* du 20 décembre 2005, *Vetter* du 31 mai 2005 et *Matheron* du 29 mars 2005)
par Michel PUÉCHAVY, Avocat à la Cour

11 heures 30-11 heures 45 : Débats

11 heures 45-12 heures 15

Autour du procès civil et pénal

- La Cour de cassation et la substitution de motifs en matière civile
(arrêt *Clinique des Acacias et autres* du 13 octobre 2005)
par Vincent DELAPORTE, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation
- La Cour de cassation et la théorie de l'apparence en matière pénale
(arrêt *Golinelli et Freymuth* du 22 novembre 2005)
par Catherine JOLY, Conseillère de Tribunal administratif, détachée à la sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des Affaires étrangères

12 heures 15-12 heures 30 : Débats

12 heures 30-14 heures 15 : Déjeuner

14 heures 15-14 heures 45

La liberté d'expression

• Sectes, liberté de religion et liberté d'expression
(arrêt *Paturel* du 22 décembre 2005)
par Patrice ROLLAND, Professeur à l'Université de Paris XII

• Liberté d'expression et secret de l'instruction
(arrêt *Tourancheau et July* du 24 novembre 2005)
par Marina EUDES, Docteur en Droit, CRDH Université de Paris II

14 heures 45-15 heures : Débats

15 heures-15 heures 45

L'esclavage moderne

L'interdiction de la servitude et le travail domestique des enfants
(arrêt *Siliadin* du 26 juillet 2006)
par Hélène CLÉMENT, Avocate au barreau de Paris

La Convention et les droits de l'enfant

L'indemnisation des enfants handicapés congénitaux : la Cour de Strasbourg et la loi « anti-Perruche »
(arrêts de Grande Chambre *Maurice et Draon* du 6 octobre 2005)
par Marie-Gabrielle MERLOZ, Conseiller de Tribunal administratif, détachée à la sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des Affaires étrangères

La Convention et le droit international privé

La répudiation en droit musulman, l'enlèvement d'enfants et la procédure devant les tribunaux rabbiniques
(arrêt *D.D.* du 8 novembre 2005 et décision *Eskinazi et Chelouche c.Turquie* du 6 décembre 2005)
par Carine BRIÈRE, Maître de Conférences à l'Université de Rouen

15 heures 45-16 heures : Débats

16 heures-16 heures 15

Les droits politiques

Autodétermination, corps législatif et nécessités locales
(arrêt *Py* du 11 janvier 2005)
par Sébastien ROBBE, Faculté Jean Monnet à Sceaux (IEDP)

16 heures 15-16 heures 45 : Débats et conclusions



Accès : RER B, station Robinson - Autobus 192, 198, 128, 395

Colloque organisé avec le soutien :

- de l'Institut d'études de droit public (I.E.D.P.)
- de l'Institut d'Etudes judiciaires (I.E.J.)
- des Masters 2 Droit Public et Droit Processuel
- de l'Ecole doctorale
- de l'Institut d'études judiciaires
- et du Conseil scientifique de la Faculté

Organisateur du colloque

Professeur Paul TAVERNIER
 Directeur du CREDHO-Paris Sud
 mé^l credho@credho.org
 site : www.credho.org/

Coordination du colloque

Mme Claire BAZIN
 Faculté Jean Monnet
 54, boulevard Desgranges - 92331 Sceaux Cedex
 tél. 01 40 91 17 96 Fax 01 40 91 18 56
 mé^l colloque.recherche@jm.u-psud.fr



FACULTE JEAN MONNET

UNIVERSITE PARIS-SUD



CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR LES DROITS DE L'HOMME
 ET LE DROIT HUMANTAIRE (CREDHO)

DOUZIÈME SESSION D'INFORMATION

La France et la Cour européenne des droits de l'Homme Les arrêts rendus en 2005

sous la présidence de

M. Jean-Paul COSTA

Vice-président de la Cour européenne des droits de l'Homme
 et de

M. Jean-Louis NADAL

Procureur Général près la Cour de Cassation

avec la participation de

M. Bruno GENEVOIS

Président de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat

LUNDI 27 février 2006

*Salle des colloques G. Vedel - Bât. G
 Faculté Jean Monnet à Sceaux*